République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260512-6DBC120526-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 12 mai 2026	N°6dbc120526

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Mardi 12 mai 2026, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 6 mai 2026

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Stéphane BERGOT, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, David KERLAN, Gwendal LE COQ, Jean-Christophe FERELLOC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Renaud LE FLOCH, Olivier MARZIN, Olivier LE FUR, Danielle RICHARD

EXCUSES : Mickaël ABARNOU, Philippe LE POLLES

Composition du COPIL PLUi

Il est proposé que le COPIL PLUi se compose comme suit :

- Le Président
- 5 Vice-Présidents :
  - Anne Thérèse Roudaut
  - Martial Clavier
  - Renaud Le Floch
  - Danielle Richard
  - Olivier Marzin
- 3 adjoints municipaux en charge de l'urbanisme :
  - Alexandre Tréguer (Landéda),
  - Loïc Foll (Plabennec)
  - Christian Bars (Saint-Pabu)

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver cette composition.

Fait et délibéré à Plabennec le 20 mai 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES 29860 PLABENNEC du Pays des ABERS